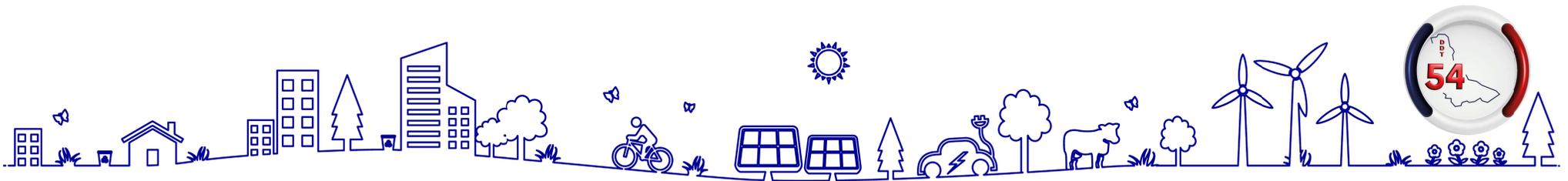
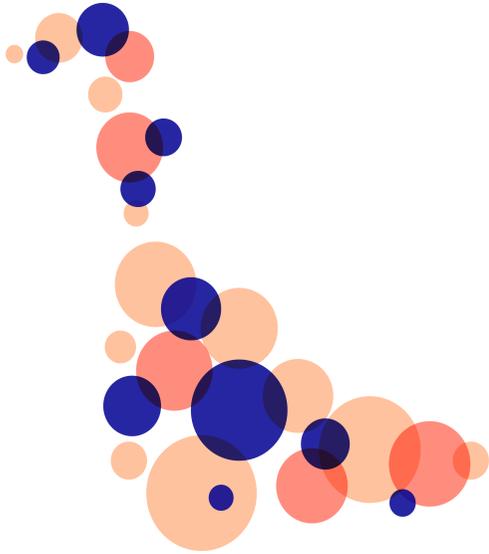


COP TERRITORIALE

Le 16 février 2024





Démarche issue des travaux du conseil national de la refondation (CNR), qui intègre :

- La stratégie française énergie-climat (SFEC) constituera la feuille de route pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux impacts du changement climatique. Elle regroupe :

- la stratégie nationale bas carbone (SNBC)
- la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)
- le plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

- La stratégie nationale Biodiversité

- Les objectif de sobriété du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

→ « **France Nation verte** », c'est la bannière sous laquelle les actions de tous les Français seront incarnées pour réussir à baisser suffisamment les émissions de gaz à effet de serre, adapter notre pays au changement climatique, restaurer la biodiversité et réduire l'exploitation de nos ressources naturelles à un rythme soutenable

LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Planifier pour relever les 5 défis environnementaux pour l'avenir

- 1. L'atténuation du réchauffement climatique**
- 2. L'adaptation aux conséquences inévitables du réchauffement**
- 3. La préservation et la restauration de la biodiversité**
- 4. La préservation des ressources**
- 5. La réduction des pollutions qui impactent la santé**

Placer sous le pilotage du Premier Ministre avec un secrétariat général à la planification écologique pour coordonner la mobilisation

→ Volet Financier = Fonds vert

→ Volet Indicateurs des Chantiers Prioritaires

Une approche globale...

La planification écologique doit intégrer toutes les thématiques de la transition écologique ayant un impact direct sur la vie des Français pour demain (à horizon 2030 et 2050) :



Biodiversité

La pollution, l'étalement des villes et la fragmentation qu'elles entraînent, la surexploitation des espèces et des milieux, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et le changement climatique sont les facteurs qui font pression sur la nature et mettent en péril la biodiversité

-78%

d'abondance en arthropodes dans les prairies 2008-2017

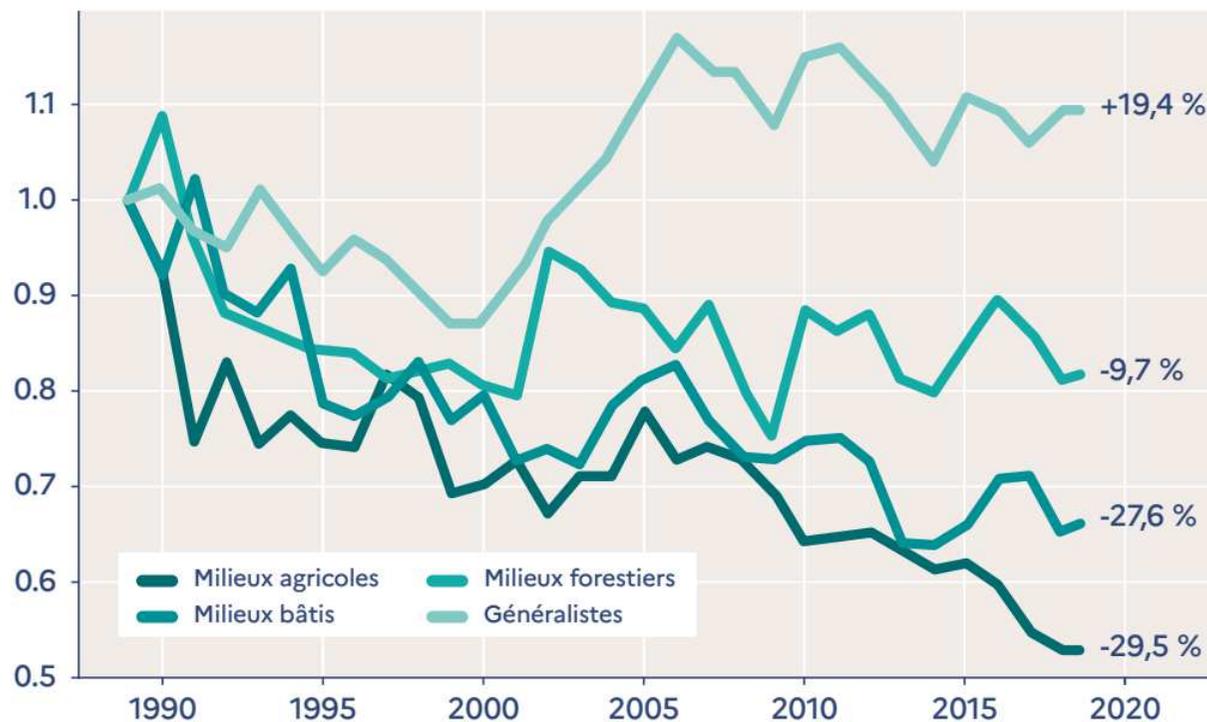
-54%

des populations de chauves-souris en métropole 2006-2019

Un Patrimoine menacé : exemple, les oiseaux

Les populations animales continuent à décliner

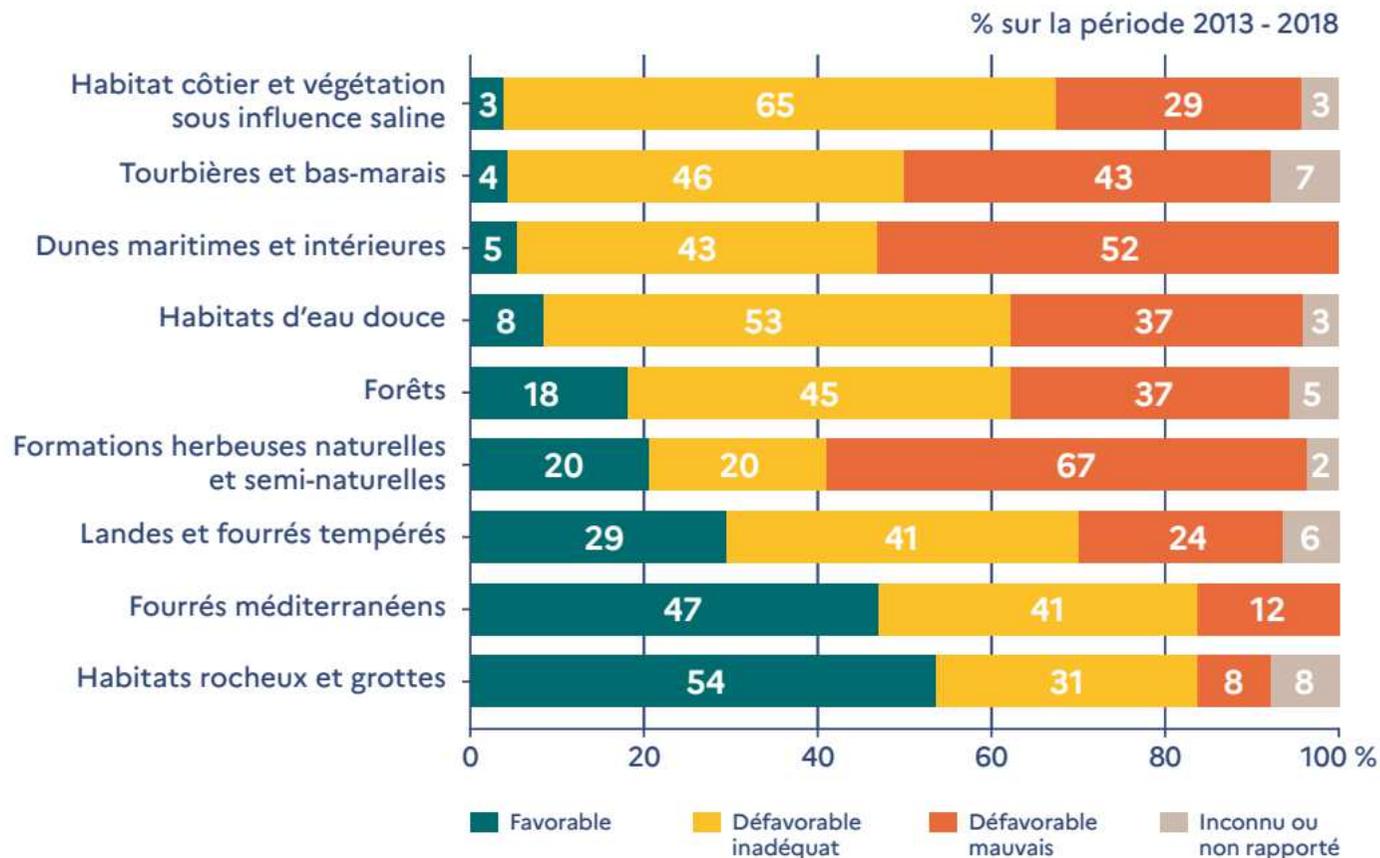
Évolution temporelle de l'abondance relative des populations d'oiseaux par groupe de spécialisation (STOC)



Source : MNHN, OFB

Biodiversité

Dégradation des habitats



Origine des données : UMS Patrinat, Rapportage DHFF. 2020

Source : MNHN, OFB

Les sociétés humaines reposent sur les services tirés de la biodiversité et sont mises en danger par son effondrement

Services écosystémiques

Fonctions écologiques

- Pollinisation
- Maintien des cycles de vie et des habitats
- Résistances aux ravageurs, pathogènes, espèces exotiques envahissantes

Services de régulation

- Qualité de l'air et de l'eau
- Climat, aléas et événements extrêmes
- Fertilité des sols, érosion

Fourniture de biens

- Alimentation humaine et animale
- Matériaux, énergie, molécules et substances naturelles

Services culturels

- Loisirs, tourisme, qualité du cadre de vie, éducation
- Sports de nature, chasse et pêche de loisir

Enjeux culturels et patrimoniaux

Patrimoine naturel

- Sites et paysages naturels protégés, espèces protégées
- Arbres remarquables, espèces et sites emblématiques
- Tradition, culture, attachement identitaire, spiritualité

Deux luttes indissociables : contre la perte de biodiversité et contre le réchauffement climatique

**Les deux phénomènes
s'alimentent**

Perte de biodiversité

Pertes de capacité d'absorption du CO₂ des écosystèmes (puits de carbone) ↓

↑ Troisième pression la plus importante identifiée sur la biodiversité

Réchauffement climatique

Des solutions conjointes existent

Restauration de la biodiversité

Services rendus par la nature ↓

↑ Baisse des pressions

Résilience face au changement climatique

Lutter contre la perte de biodiversité : une cible à atteindre collectivement Etat-Régions



Respecter les engagements internationaux, notamment l'atteinte des cibles fixées par l'accord de Kunming-Montréal (COP 15 2022)

L'Etat engage la Stratégie nationale biodiversité

qui constitue un cadre de référence, un ensemble de repères pour passer à l'action. La SNB fixe des objectifs à atteindre en phase avec les engagements internationaux.

Dans chaque Région, des coopérations fructueuses existent déjà, des engagements locaux sont pris en fonction des pressions exercées.

La Stratégie régionale pour la biodiversité constitue une excellente base de travail pour territorialiser la SNB dans le cadre des COP.

Les leviers d'action, 4 axes de la SNB

Axe 1 - Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité

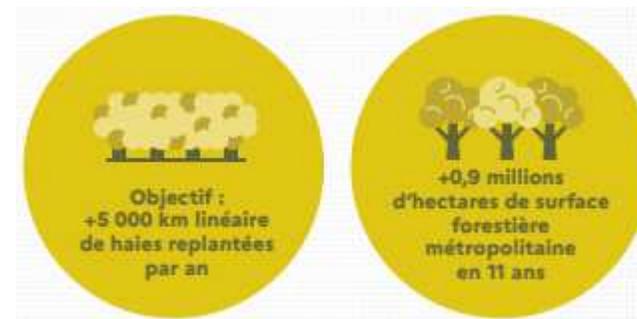
- Limiter le **changement d'usage des terres et des mers et l'artificialisation des sols**
- Lutter contre la **surexploitation des espèces**, en France comme à l'étranger
- Se doter d'un **réseau d'aires protégées cohérent et ambitieux**, en atteignant notamment 10 % de protection forte dans les milieux sensibles et menacés
- Réduire les **pollutions** (chimiques, lumineuses, plastiques ou encore due aux intrants agricoles)
- Lutter contre les **espèces exotiques envahissantes**
- Accompagner plus spécifiquement les **secteurs prioritaires pour réduire leurs impacts sur la biodiversité** (*agriculture, pêche, aquaculture, production d'énergie, construction, infrastructures de transport, tourisme, culture et sport*)



Les leviers d'action, 4 axes de la SNB

Axe 2 - Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible

- Restaurer les **continuités écologiques** et ramener de la nature en ville
- Renforcer la résilience des **écosystèmes forestiers** (Repeuplement forestier France 2030)
- Favoriser les **haies**, en particulier en milieux agricoles (pacte Haies)
- Restaurer les **zones humides**
- Restaurer les **sols**
- Inverser le déclin **d'espèces phares menacées** (ex : Grand Tetra, Lynx)



Les leviers d'action, 4 axes de la SNB

Axe 3 - Mobiliser tous les acteurs

- Assurer l'exemplarité de l'Etat et des services publics
- Accompagner l'action des collectivités territoriales
- Intégrer la biodiversité dans l'ensemble des labels publics (agricoles, touristiques, culturels..)
- Accompagner l'engagement des entreprises pour la biodiversité
- Mobiliser les citoyens tout au long de la vie

Axe 4 - Garantir les moyens d'atteindre ces ambitions

- Développer et valoriser la **connaissance** des données et enjeux biodiversité
- Mobiliser les **financements publics et privés** en faveur de la biodiversité

La préservation de la biodiversité bénéficiera au total d'un soutien de plus de 1 milliard d'euros en 2024

Pour atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Biodiversité, **près de 300 millions d'euros de crédits supplémentaires sont mobilisés dès 2024, soit un doublement des crédits consacrés à la biodiversité sur le budget de l'État.**

De même, **la dotation pour la valorisation des aménités rurales** sera réformée et augmentée de 60 millions d'euros pour atteindre 100 millions d'euros.

S'ajoutent enfin les crédits du **Fonds vert consacrés aux friches et à la renaturation des villes** ainsi que les moyens mobilisés par les **agences de l'eau** pour l'amélioration de la **gestion quantitative et qualitative de l'eau**, conformément au **Plan eau** annoncé en mars dernier.